

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 09/05/2023
et publié ou notifié
le 09/05/2023

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 05 mai 2023

Date de la convocation: 28/04/2023

Membres en exercice : 9

L'an deux mille vingt-trois et le cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée. s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 7

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Roland BURGRAF, Sofie AUBLIN, Chantal BESANÇON, Marie-France MURAT

Votants : 7

Pour : 7

Représentés :

Contre : 0

Excusés : Maude GUYOTOT

Abstentions : 0

Absents : Aymeric FOURRIER

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Vote de crédits supplémentaires - aisy_armancon - 2023_35

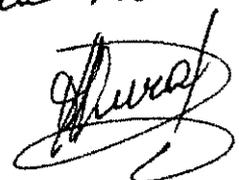
Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615231	Entretien, réparations voiries	-21.00	
6811 (042)	Dot. amort. immos incorporelles	21.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

*La secrétaire de séance
Marie-France Murat*



Le Maire,
Olivier MURAT

